Coupe de Noël (CdN) - Règlement 2023 – 85ème édition

1. Renseignements & Organisation

La Coupe de Noël est une épreuve de natation dans le lac, ouverte aux catégories indiquées ci-après.
L'épreuve est organisée par le Genève Natation 1885, Piscine des Vernets, Case postale 1351, CH-1211 Genève 26, avec le soutien du Service des Sports de la Ville de Genève.

2. Parcours & Ravitaillement

2.1. Le départ se situe sur la rive gauche de la rade de Genève, au ponton d'embarquement de Swissboat Navigation sis au Jardin Anglais.

2.2. L'arrivée est constatée environ 100 mètres plus loin en aval, par la touche de l'échafaudage d'arrivée. Dès leur arrivée, les concurrents regagneront rapidement le quai en empruntant les escaliers disposés à cet effet. (*Promenade du lac*)

2.3. Chaque participant reçoit un thé bouillant (*sucré*) dès la sortie de l'eau sur la promenade du Jardin Anglais.

3. Catégories

3.1. Les catégories admises au départ des 100m sont :
Catégories né(e)s en
N° 1 Messieurs 1993 à 2008
N° 2 Dames 1993 à 2008
N° 3 Seniors Messieurs 1978 à 1992
N° 4 Seniors Dames 1978 à 1992
N° 5/6 Vétérans 1 Messieurs / Dames 1963 à 1977
N° 7/8 Vétérans 2 Messieurs / Dames 1962 & avant
N° 19 Humoristique 2008 & avant

3.1.1 Catégorie spéciale pour les courses élite hommes & femmes. Sans critère d'âge. (*15 ans et plus*)

L'organisateur met en avant la compétition avec 2 séries (élite H + élite F) avec Prize Money aux 5 nageurs les plus rapides. (Or, argent, bronze, quatrième et cinquième). Les vainqueurs de ces courses seront considérés comme les grands gagnants de l'événement catégorie compétition.

Deux séries :

1. Dimanche 17.12.2023 10h00 The Race élite H 100m. nage libre
2. Dimanche 17.12.2023 10h30 The Race élite F 100m. nage libre

3.2. L'organisateur se réserve le droit de composer ou de bloquer des séries selon nécessité. (Partenaires &/ou écoles genevoises). Les classements s'effectueront selon les catégories précitées. La catégorie N° 19 ne sera pas chronométrée, donc pas de classement disponible.

3.3. L'organisateur prévoit de faire nager les compétiteurs en catégorie « 100m. chrono » dans la matinée du dimanche entre 9h00 et midi.

4. **Convocation. Chambre d'appel. Vestiaires. Village Coupe de Noël :**

4.1. Les concurrents se changent à l'intérieur du bateau « Le Genève ». L'organisateur prévoit des vestiaires hommes & femmes chauffés mais sans douche ! *(Une zone mixte. Une zone compétition. Une zone femmes. Une zone vétérans. Une zone déguisements salissants.)* Des WC seront installés sur le quai Marchand.

4.1.1. Les vestiaires sur le bateau « Le Genève » seront ouverts dès 8h00.

4.1.2. L'organisateur offre au sein du village Coupe de Noël un Jacuzzi suédois géant – chauffage au feu de bois – pour chaque participant.

4.1.3 Nous demandons aux participants de ne pas rester trop longtemps dans le Jacuzzi afin de proposer un tournus à chaque participant.

4.2. Après leur course, chaque concurrent rentre à pied sur la promenade du Jardin Anglais. Ensuite, chacun profite du Jacuzzi &/ou retourne sur le bateau « Le Genève » pour se changer.

4.3. L'organisateur demande aux participants qui désirent se déguiser avec de la peinture et/ou des accessoires salissants d'utiliser les endroits spécialement mis en place ceci afin de protéger les lieux. **Nous recommandons vivement l'usage de produits, accessoires ou objets non polluants.**

4.3.1. Les déguisements encombrants peuvent être déposés dès vendredi 15.12.2023 sur le débarcadère menant au radeau de départ avec une demande au préalable à l'organisateur. contact@coupedenoel.ch

4.3.2. Les déguisements ou restes de déguisements laissés à l'abandon sur le site seront jetés (triés) à la fin de l'événement dans les poubelles au sein du Village Coupe de Noël.

4.3.3. Les objets trouvés seront disponibles auprès des personnes responsables des valeurs sur le bateau Le Genève le jour « J », puis au secrétariat du club par la suite. *(GN1885 / Piscine des Vernets)*

4.3.4. L'organisateur se décharge de toutes responsabilités quant aux vols ou pertes d'effets personnels dans les vestiaires du bateau « Le Genève » & pour les pertes de matériels dans l'eau lors de la course ainsi que sur le quai lors du retour à la chambre d'appel et vestiaires.

4.3.5. **Musique pour groupes humoristiques**. Nous n'acceptons plus les clés USB. Les fichiers « sons » doivent être impérativement envoyés par e-mail au comité d'organisation au plus tard 5 jours avant la manifestation à l'adresse suivante : contact@coupedenoel.ch

4.4 Les participants seront appelés en chambre d'appel qui se situe dans une tente proche du quai Marchand. Les heures d'appel seront affichées soit sur le bateau soit en chambre d'appel soit sur les sites internet de la manifestation. www.gn1885.ch & www.coupedenoel.ch

L'appel de la première série aura lieu dès 08h30 sur le bateau le Genève. Ensuite, les concurrents devront se diriger premièrement dans un couloir sur le débarcadère puis sous la tente de la chambre d'appel proche du quai Marchand. Auparavant, les nageurs en catégorie compétition uniquement devront prendre possession de leurs puces électroniques et bonnet au Quai Marchand (et ou au bureau du GN1885 aux Vernets les jours d'avant). Tous les participants pourront également déposer peignoirs, serviettes &/ou chaussures, sandales ou nu-pieds dans la chambre d'appel.

4.5 Le port du bonnet fourni par l'organisateur est obligatoire pour toutes participations en série compétition contre le « chrono » si le chronométrage n'est pas assuré par une (ou deux) puces électroniques. Le bonnet sera porté de manière à ce que le numéro soit bien visible. Si les puces électroniques sont présentes, il faudra suivre les indications de l'organisateur pour la marche à suivre de l'utilisation de ces puces. Pour être classé, le nageur doit porter son bonnet (et/ou ses 2 puces) jusqu'à la fin de la course et toucher la ligne d'arrivée. Chaque nageur pourra garder son bonnet **MAIS IMPERATIVEMENT RENDRE SES PUCES ELECTRONIQUES si cette dernière est utilisée pour la 85ème édition**. Une pénalité financière de CHF 50.- sera facturée si les puces électroniques ne sont pas rendues à la sortie de l'eau.

4.6 Le premier départ sera lancé au son du starter à 9h00 précises. *(Pistolet)*

4.6.1. Ensuite, chaque 5 minutes, le starter fera partir les séries suivantes. *(Jusqu'à 78 séries pour le samedi 16 et jusqu'à 80 séries pour le dimanche 17.12.2023)*

4.6.2. Pour des raisons de sécurité et en accord avec la Brigade de la Navigation, le starter ne pourra pas lancer plus de 2 séries au maximum dans l'eau. *(Soit un total de 50 nageurs)*

4.7. Le programme ne sera pas envoyé mais disponible sur le site internet www.coupedenoel.ch ainsi que sur des panneaux et/ou écrans dans le bateau « Le Genève » et/ou en chambre d'appel et/ou sur un écran géant sur la Promenade du Lac.

5**. Prix**

5.1. Chaque concurrent classé (contre le chrono & en catégorie humoristique) recevra un petit prix souvenir qui lui sera remis immédiatement à la sortie de l'eau.

5.2. Un prix spécial « Prize Money » en cash sera attribué aux 5 premiers et premières des courses élite hommes et femmes pour « The Race H » et « The Race F ».

1. Or CHF 800.-
2. Argent CHF 500.-
3. Bronze CHF 400.-
4. Quatrième CHF 200.-
5. Cinquième CHF 100.-

6. **Inscriptions**

6.1. **La finance d'inscription 2023 est fixée à CHF. 40.- par concurrent**, payable à l'inscription. *(Pour nos partenaires, les tarifs peuvent être différents).*

6.2 Pour certains cas et lors d'inscriptions sur facture et non « online », le paiement est à 10 jours. *(Une inscription sur facture est permise aux personnes n'ayant pas internet ou pas de carte de crédit, (il est possible de payer cash au secrétariat du club à la piscine des Vernets)*

La finance d'inscription comprend l'entrée sur le bateau « Le Genève », l'utilisation du garde valeurs, la surveillance pendant la course, le ravitaillement, le jacuzzi, le chronométrage de la catégorie compétition & le prix souvenir.

6.3. Le nombre de participants est fixé à 4'035 pour l'année 2023. Max 2'035 pour le samedi 16.12.2023 et max 2'000 pour le dimanche 17.12.2023 *(Les 4'035 premiers inscrits)*

- 18 séries compétition contre le chrono de max 25 participants par série.
- 1 série « The Race » élite F avec « Prize Money » (max 25 nageuses).
- 1 série « The Race » élite H avec « Prize Money » (max 25 nageurs).
- 138 séries humoristiques non chronométrées avec 25 participants par série
- 1 père Noël (animation dimanche)
- 1 série spéciale en der le dimanche 17.12.2023 pour max 25 membres actifs du club organisateur : le GN1885
- 4 séries Givrée du jet d'eau

6.4. Pour les inscriptions éventuellement non acceptées, l'organisateur remboursera la finance d'inscription.

6.4.1 L'organisateur gère une liste de bons de participation gratuite. Sur présentation d'un certificat médical valable, le participant qui n'a pas pu nager se verra remettre un bon pour l'édition suivante. L'organisateur offre également des bons pour des jubilés de participation. L'organisateur se réserve également le droit d'inviter des nageurs exceptionnels.

6.4.2 L'organisateur n'effectuera plus de modifications d'inscriptions après le 30 novembre 2023. *(Plus de changement)*

6.5. Les inscriptions « online » pour la saison 2023 / 85ème édition du samedi 16 et dimanche 17 décembre seront accessibles sur notre site internet en 2 temps à l'adresse suivante : https://www.coupedenoel.ch/Mop/CMS/login.php

6.5.1. Les nageurs compétition en catégorie chronométrée pourront s'inscrire avant les groupes humoristiques. La date est fixée au **samedi 30.09.2023 dès 13h00 CET**

6.5.2. Les nageurs en catégorie humoristique pourront s'inscrire uniquement après la catégorie « chrono ». La date est fixée au **samedi 07.10.2023 dès 13h00 CET**

6.5.3. Pour toutes personnes inscrites en catégorie « chrono », il est obligatoire de nager avec un bonnet numéroté &/ou une puce électronique. *(Fournis par l'organisateur)*

6.5.4. Il n'y aura pas de mélange au sein d'une même série entre les nageurs «chrono» & «humoristique».

6.5.5. Aucun nageur en catégorie humoristique dans une course contre le chrono *(compétition)*

7. **Inscription du Père Noël (animation avec le sauvetage de Genève)**

La cotisation pour sa participation est fixée symboliquement à CHF 1.-

La mission du père Noël est définie par les organisateurs.

8. **Inscriptions « online »**

Un internaute désirant gérer un groupe ou simplement s'inscrire en ligne à une série doit passer par la page de création d'un compte utilisateur.
Une fois le compte crée l'utilisateur peut se connecter pour effectuer diverses opérations telles que :
– Gérer ses données personnelles et sa « fiche nageur ».
– Gérer son groupe (ajouter, supprimer un membre).

– Gérer des « fiches nageurs » et ensuite être responsable de gérer les données de ces nageurs.
– Gérer les inscriptions de ses membres à une série donc de gérer l'inscription et le paiement de manière électronique des frais d'inscriptions.

Attention : Chaque responsable de groupe devra affecter ses nageurs à la nouvelle saison (saison après saison) sous l'onglet « Mon Groupe ». Saison 2023 - 85ème édition Samedi 16 & Dimanche 17 décembre.

L'internaute désirant gérer un groupe devra rapporter de ses membres le code unique obtenu lors de la création de leur « propre fiche nageur ». Puis, il sera chargé de saisir le code unique du nageur souhaité pour l'intégrer dans son groupe. La transmission du code unique appartient à l'internaute et à ses membres et ne relève en aucun cas d'une manipulation ou transmission par l'organisateur. Il sera finalement en charge de payer l'intégralité du montant correspondant au nombre de personnes présent dans son groupe.

L'internaute aura un délai de 10 minutes maximum pour finaliser son inscription par le biais du paiement online. L'inscription sera définitive dès le paiement de cette dernière.

Les nageurs inscrits seront notifiés par courriels en provenance de l'adresse suivante : contact@coupedenoel.ch *(pour autant qu'une adresse électronique correcte et valable soit saisie dans la fiche nageur.)*

Informations, explications pour les inscriptions :
Il est possible et conseillé de se rendre sur notre site internet pour avoir des clarifications et exemples pour administrer votre équipe, votre groupe, vos nageurs, vos membres ici -> https://www.gn1885.ch/cdn-info-inscriptions
L'organisateur prévoit également une Newsletter pour donner des consignes pour les inscriptions onlines.

9. **Responsabilité**

9.1. Tous les participants doivent être personnellement assurés en RC et accident. Le comité d'organisation et le club organisateur et ses membres déclinent toute responsabilité en cas de sinistre, d'accident ou de maladie.
9.2. En s'inscrivant et en participant, chaque concurrent renonce à toute prétention en responsabilité ou autre contre le club organisateur et les personnes participant à l'organisation.
9.3. Le club organisateur prend toutes les mesures jugées nécessaires pour assurer la sécurité de l'épreuve. La Brigade de la Navigation *(anciennement POLNAV)* dirige le plan sécuritaire sur le site.

9.4. Aucune donnée saisie lors de l'inscription ne sera transmise à des tiers non autorisés.

10. **Autres conditions**

10.1. Tout participant faisant de la publicité personnelle se verra interdire le départ par le starter.
10.2. Tout départ anticipé sera pénalisé de 10 secondes.
10.3. Le port de combinaison de plongée et/ou l'utilisation de tout moyen de propulsion accessoire sont prohibés.

10.4. Tout participant ralentissant ostensiblement son parcours, retardant ainsi le départ de la série suivante, pourra être disqualifié par le starter.
10.5. En cas de force majeure, d'épidémie, de pandémie, l'organisateur se réserve le droit de modifier le présent règlement et le parcours et/ou de retarder, reporter ou d'annuler l'épreuve.

10.6. **En cas de défection ou d'annulation de l'épreuve, aucune finance d'inscription ne sera remboursée.** Par temps incertain, une information sera visible sur le site internet du club organisateur ainsi que sur la page Facebook Coupe de Noël, Genève.

10.7 **La Suisse face au Covid-19**

Le club organisateur prendra toutes les mesures jugées nécessaires pour assurer la sécurité et la faisabilité de l'épreuve selon les directives du Conseil fédéral, du canton de Genève ainsi que de l'OFSP (Office fédéral de la santé publique)

Le médecin cantonal devra valider un plan sanitaire proposer par les organisateurs et ceci afin d'autoriser la manifestation.

La priorité absolue va à la protection de la population.

11. **Mise en garde**

11.1. L'organisateur conseille aux participants de ne pas nager avec des déguisements pouvant empêcher la natation et la respiration en eau-vive et froide.

11.2. La manifestation est classée « dangereuse » par le domaine public. Un plan sécuritaire est élaboré, approuvé et dirigé par la Brigade de la Navigation.

11.3. L'organisateur s'entoure de plusieurs acteurs pour mettre en place une sécurité maximum pour chaque candidat. *(Brigade de la Navigation, Capitainerie, Sauvetage, Sanitaires, SISL, médecin, plongeurs/sauveteurs de différents clubs de plongée – PLO)*

11.4. Si urgence(s) et en accord avec les autorités et les partenaires de la sécurité, l'organisateur fera appel à une ambulance en téléphonant au No 144. Cette dernière sera orientée au quai Marchand.

11.5. Un « nid de blessé » sera prévu au poste de police de la navigation du quai Marchand pour donner les 1ers soins et attendre l'ambulance si besoin.

11.6. L'organisateur convoque au moins un médecin officiel et ce dernier sera présent tout au long de la manifestation sur le ponton (radeau) du départ en contact permanent avec les responsables de la sécurité.

11.7. Le risque zéro n'existe pas mais les organisateurs s'engagent avec les différents partenaires à encadrer la manifestation le mieux possible pour la sécurité de tous.

12. **Spécial jubilé** (chaque 5 ans)

12.1. L'organisateur propose dans la mesure du possible une course spéciale longue distance d'environ 500 mètres chaque 5 ans. Pour la 85ème édition de 2023 : « **La Givrée du Jet d'Eau** » aura son départ le samedi matin 16 décembre en aval du Jet d'Eau de Genève. Direction les Pierres du Niton. Passage des pierres sur bâbord. Puis arrivée traditionnelle le long du Jardin Anglais. Le nombre d'inscriptions est limité à 85 participations.

12.1.1. L'organisateur prévoit 4 séries chronométrées manuellement en minutes et secondes. Ouvertes uniquement aux nageurs et nageuses confirmés **de plus de 18 ans** sachant pratiquer la nage en eau-vive et froide. *(winter-swimming & ice-swimming)* Chaque série aura un temps limite maximum avec bateau balais.

I. Série A) pour 21 participants. Temps limite de max 10min
II. Série B) pour 21 participants. Temps limite de max 10min.
III. Série C) pour 21 participants. Temps limite de max 12min.
IV. Série D) pour 22 participants. Temps limite de max 15min.

12.1.2. L'organisateur se décharge de toutes responsabilités sur le niveau de la capacité des nageurs à parcourir cette longue distance.

12.1.3. Pour des raisons de sécurité, chaque série « longue distance » aura un maximum de 22 participants.

12.1.4. La sécurité tout le long du parcours sera assurée par la Brigade de la Navigation &/ou la Capitainerie &/ou le Sauvetage de Genève.

12.1.5. Deux catégories pour le classement :

I. Compétition Homme 18 ans et plus
II. Compétition Femme 18 ans et plus

12.1.6. Tout départ anticipé sera pénalisé de 30 secondes.

12.2. Le port de combinaison de plongée et/ou l'utilisation de tout moyen de propulsion accessoire sont prohibés. Si un participant nage avec des palmes &/ou des gants, il ne sera pas classé. Cependant, nous acceptons les chaussons en néoprène.

12.3. La finance d'inscription est fixée à CHF 40.- par personne.

12.4. L'appel des séries longue distance aura lieu également en chambre d'appel sur le quai Marchand. A cet endroit, les participants retireront leur bonnet à l'appel de leur nom. Ensuite, les concurrents devront se diriger à pied au Jet d'Eau. Ils pourront prendre avec eux leurs affaires (peignoirs, serviettes &/ou chaussures, sandales ou nu-pieds). L'organisateur se chargera de ramener leurs affaires sur le bateau « Le Genève ».

12.5. **Prix/récompense longue distance**

Les 3 premiers de chaque catégorie recevront un prix spécial « Givrée du jet d'eau ».

13. **Communication**

13.1. L'organisateur prévoit d'envoyer des « newsletters » et des « flashs info » par e-mail afin d'informer les participants sur toutes les réformes vis-à-vis de la course et du « Village Coupe de Noël ».

13.2. **En s'inscrivant, chaque participant confirme avoir pris connaissance du présent règlement et l'accepter.** *(Règlement visible sur notre site internet)*

www.gn1885.ch & www.coupedenoel.ch & https://www.gn1885.ch/cdn

E-Mail : info@gn1885.ch & contact@coupedenoel.ch

Organisation : Genève Natation 1885 depuis 1934

IBAN du club pour tous versements : CH 11 0024 0240 3002 3701 L

Titulaire : Genève Natation 1885 / GEN - Coupe de Noël / Banque : UBS SA / BIC : UBSWCHZH80A

Genève, septembre 2023